



Monsieur Georget,
Président de la Communauté de Communes du Pays
Rochois (CCPR)
Madame, Messieurs les membres du bureau des
Maires de la Communauté de Communes du Pays
Rochois (CCPR)

Le 1 octobre 2021, La Roche-sur-Foron

Objet: Démocratie participative

Mesdames, Messieurs

Nous faisons suite à votre réponse du 26 juillet 2021 par rapport à notre proposition de création d'un espace de démocratie participative au sein de la Communauté de Communes du Pays Rochois. Vous refusez notre demande *"d'un Conseil participatif ou d'une autre instance représentative"*.

Et pourtant, lors de nos échanges avec un grand nombre nombre d'élu.es, de technicien.nes et de citoyen.nes, toutes sont unanimes, la CCPR manque de transparence, de collaboration et de participation. Avec notre proposition de conseil participatif, où citoyen.nes, associations, entreprises, technicien.nes et élu.es analyseraient ensemble un ou des sujets du territoire du Pays Rochois qui nous concernent toutes et tous, nous avons pour objectif d'essayer de résoudre ces problèmes. Le bureau des maires en a décidé autrement préférant visiblement conserver l'opacité existante.

Suite à près de 3 ans d'un travail bénévole dans l'objectif de proposer des alternatives et des solutions à de nombreuses problématiques dont la Communauté de Communes est en charge, nous regrettons votre choix marqué par une volonté délibérée de ne pas vouloir dialoguer avec les citoyen.nes du Pays Rochois et par conséquent d'ignorer leurs avis sur des sujets qui les concernent directement.

Cependant, nous aimons notre territoire et il nous est cher. Bien que nous n'ayons aucun intérêt d'ordre financier ou électoraliste nous continuerons quand même à suivre les délibérations du bureau des Maires, à informer les citoyen.nes, émettre un avis et le cas échéant, à dénoncer les décisions que nous jugerons contraires à la sauvegarde des biens communs, à l'intérêt général et à la lutte contre le dérèglement climatique.

Cordialement,

Le cercle politique de Pays Rochois En Transition

PS: ci-joint la proposition de conseil participatif présentée en bureau des Maires le 22 juin 2021